

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 08.08.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** *Poly-F Plus*
- **Emploi de la substance / de la préparation:** *Ciment polycarboxylate-oxyde de zinc*
- **Producteur/fournisseur :**
DENTSPLY DeTrey GmbH
De-Trey-Str. 1
D-78467 Konstanz
GERMANY
- **Tel.:** *+49-7531-583-0*
- **Fax:** *+49-7531-583-104*
- **Service chargé des renseignements :**
 - *Département Analytical Research / Research & Development for technical information*
 - *Département Marketing & Sales for distribution of the safety data sheets*
- **Renseignements en cas d'urgence :** *+49-7531-583-0*

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants dangereux:**

CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5	oxyde de zinc	N; R 50/53	50-100%
CAS: 9003-01-4	Poly acrylic acid	Xi; R 36/37/38	10-25%
CAS: 1309-48-4 EINECS: 215-171-9	oxyde de magnésium		2,5-10%
CAS: 7783-47-3 EINECS: 231-999-3	difluorure d'étain	Xn; R 22	2,5-10%

- **Indications complémentaires :** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**
N Dangereux pour l'environnement
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **après inhalation :** *Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*
- **après contact avec la peau :** *Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.*
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 08.08.2006

Nom du produit: Poly-F Plus

(suite de la page 1)

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:** Eviter la formation de poussière
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes de nettoyage/récupération :** Recueillir par moyen mécanique.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :** Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

1314-13-2 oxyde de zinc
VME 10 mg/m ³
1309-48-4 oxyde de magnésium
VME 10 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 08.08.2006

Nom du produit: Poly-F Plus

(suite de la page 2)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection.

- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme :	poudre
Couleur :	jaunâtre
Odeur :	inodore

- **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

- **Point d'inflammation:** non applicable

- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

- **Densité :** non déterminée

- **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau :	partiellement soluble
----------------	-----------------------

- **Valeur du pH :** 3,2-4,5 (10% in water)

- **Teneur en solvants :**

solvants organiques	0,0 %
----------------------------	-------

- **Teneur en substances solides :** 100,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue

- **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**

- **Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.

- **des yeux :** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 08.08.2006

Nom du produit: **Poly-F Plus**

(suite de la page 3)

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**
- **Remarque :** Très toxique chez les poissons.
- **Indications générales :**
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Très toxique pour organismes aquatiques.

13 Informations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 9 (M7) Matières et objets dangereux divers.
- **Indice Kemler :** 90
- **No ONU :** 3077
- **Groupe d'emballage :** III
- **Note de danger :** 9

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



- **Classe IMDG :** 9
- **No ONU :** 3077
- **Label :** 9
- **Groupe d'emballage :** III
- **No EMS :** F-A,S-F
- **Polluant marin :** Oui
- **Désignation technique exacte :** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (zinc oxide)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 08.08.2006

Nom du produit: Poly-F Plus

(suite de la page 4)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



· Classe ICAO/IATA :	9
· No ID ONU :	3077
· Label	9
· Groupe d'emballage :	III
· Désignation technique exacte :	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (zinc oxide)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



N Dangereux pour l'environnement

· **Phrases R :**

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S :**

22 Ne pas respirer les poussières.

25 Éviter le contact avec les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

· **Phrases R importantes:**

22 Nocif en cas d'ingestion.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche technique :** Analytical Research

· **Contact :** HotLine for urgent technical support: +49-7531-583-333